

Gel Air freshener / Dark Temptation

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Date de révision: 25/04/2021 Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : **Gel Air freshener / Dark Temptation**
Forme du produit : Mélange
Code du produit : 007441

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Assainisseur d'air pour voitures.

Utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

IMPEX SAS
140 Route des Moulins
38490 CHIMILIN - FRANCE
T +33 4 76 32 69 69 - F +33 4 76 32 51 14
richard.paquet@impex.fr - www.impex.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Le numéro de téléphone d'urgence valable en France est le numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59. Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour connaître le numéro de téléphone d'urgence valable dans votre pays, merci de contacter les autorités locales compétentes et de consulter le site Internet de l'ECHA (European Chemicals Agency) : http://echa.europa.eu/help/nationalhelp_contact_en.asp

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3 H412

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement (CLP) : -
Mentions de danger (CLP) : H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Gel Air freshener / Dark Temptation

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Date de révision: 25/04/2021 Version: 1.0

Conseils de prudence (CLP)	: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
Phrases EUH	: EUH208 - Contient 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tetraméthyl-2-naphthyl)éthan-1-one, Linalool, Acétate de linalyle, Citrus Limon Oil; Extractives And Their Physically Modified Derivatives. Citrus Limonum, Citrus, Ethyl linalool. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Eau	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	80 - 90 %	Non classé
Carrageenan	(N° CAS) 9000-07-1 (N° CE) 232-524-2	1 - 5 %	Non classé
Castor oil, hydrogenated, ethoxylated (Cremophor RH40)	(N° CAS) 61788-85-0 (N° CE) 500-147-5	1 - 5 %	Non classé
Dioctyl adipate	(N° CAS) 123-79-5 (N° CE) 204-652-9	1 - 2 %	Non classé
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tetraméthyl-2-naphthyl)éthan-1-one	(N° CAS) 54464-57-2 (N° CE) 259-174-3	0 - 0.8 %	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
2,6-diméthyl-7-én-2-ol	(N° CAS) 18479-58-8 (N° CE) 242-362-4	0 - 0.5 %	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
Ethylene brassylate	(N° CAS) 105-95-3 (N° CE) 203-347-8	0 - 0.5 %	Non classé
Linalool	(N° CAS) 78-70-6 (N° CE) 201-134-4 (N° REACH) 01-2119474016-42	0 - 0.2 %	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1B, H317
Acétate de linalyle	(N° CAS) 115-95-7 (N° CE) 204-116-4 (N° REACH) 01-2119454789-19	0 - 0.2 %	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317
Hedione	(N° CAS) 24851-98-7 (N° CE) 246-495-9	0 - 0.2 %	Non classé
Citrus Limon Oil; Extractives And Their Physically Modified Derivatives. Citrus Limonum, Citrus.	(N° CAS) 8008-56-8 (N° CE) 616-925-3	0 - 0.2 %	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Orange oil sweet (Brazil)	(N° CAS) 8008-57-9 (N° CE) 600-006-9	0 - 0.2 %	Non classé

Gel Air freshener / Dark Temptation

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Date de révision: 25/04/2021 Version: 1.0

1,4-dioxacyclohexadecane-5,16-dione (Arova N)	(N° CAS) 54982-83-1 (N° CE) 259-423-6	0 - 0.2 %	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 3, H412
Habanolide	(N° CE) 422-320-3 (N° Index) 606-092-00-4	0 - 0.2 %	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Ethyl linalool	(N° CAS) 10339-55-6 (N° CE) 233-732-6	0 - 0.2 %	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1B, H317
[3R-(3 α ,3 β ,6 β ,7 β ,8 α)]-octahydro-6-methoxy-3,6,8,8-tetramethyl-1H-3a,7-methanoazulene (Cedramber)	(N° CAS) 19870-74-7 (N° CE) 243-384-7	0 - 0.2 %	Non classé

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Sortir à l'air frais. En cas de perte de conscience, placer la victime en position latérale de sécurité et consulter un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver la peau avec beaucoup d'eau et de savon.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement avec de l'eau pendant au moins 10 minutes. Contacter un médecin si les symptômes persistent.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Dans les cas graves, consulter un médecin et lui montrer cette Fiche de Données de Sécurité.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : dioxyde de carbone (CO₂), poudre chimique sèche, mousse.
- Agents d'extinction non appropriés : Extincteurs à eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Eviter l'inhalation de fumées.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Appareil de protection respiratoire autonome isolant.
- Autres informations : Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer les déchets en conformité avec la législation environnementale.

Gel Air freshener / Dark Temptation

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Date de révision: 25/04/2021 Version: 1.0

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la eau et les yeux.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Tenir à l'écart des égouts, des eaux de surface et souterraines et du sol. Les déversements devraient être contenus immédiatement en utilisant du sable ou de la poudre inerte et éliminer selon les exigences réglementaires locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition. Assurer une ventilation adaptée. Éviter l'inhalation massive de vapeurs.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes – Ne pas fumer. Utiliser dans des zones avec un ventilation adaptée. Se laver les mains après utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker à température tempérée dans un endroit sec et bien ventilé.

Classe de stockage : stockage chimique

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utiliser selon les instructions recommandées (voir rubrique 1.2)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Gel Air Freshener/ Dark Temptation

DNEL/DMEL (informations complémentaires)

Dose Dérivée Sans Effet (DNEL)

Données non disponibles.

Gel Air freshener / Dark Temptation

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Date de révision: 25/04/2021 Version: 1.0

PNEC (informations complémentaires)	
Prévisions de Concentration Sans Effet (PNEC)	Données non disponibles.

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de Protection Individuelle	
Protection respiratoire :	Non requis.
Protection pour les mains et la peau :	Eviter le contact direct. En cas de besoin, utiliser des gants résistants aux produits chimiques, comme par exemple caoutchouc butyle ou nitrile (Protection Indice 6)
Protection pour les yeux :	Porter des lunettes de sécurité bien ajustées. Porter un écran facial et des vêtements de protection pour les problèmes de traitement exceptionnel.

Mesures d'hygiène : Ne pas fumer pendant l'utilisation. Eviter l'inhalation massive de vapeurs concentrées.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Diverses.
Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

Gel Air freshener / Dark Temptation

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Date de révision: 25/04/2021 Version: 1.0

Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	: Soluble.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Taille d'une particule	: Non applicable
Distribution granulométrique	: Non applicable
Forme de particule	: Non applicable
Ratio d'aspect d'une particule	: Non applicable
État d'agrégation des particules	: Non applicable
État d'agglomération des particules	: Non applicable
Surface spécifique d'une particule	: Non applicable
Empoussiérage des particules	: Non applicable

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si stocké, appliqué comme préconisé.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

Gel Air freshener / Dark Temptation

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Date de révision: 25/04/2021 Version: 1.0

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Du monoxyde de carbone et des composés organiques non identifiés peuvent se former pendant la combustion.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé
Toxicité aiguë	: Ce mélange n'a pas fait l'objet de tests toxicologiques en tant que tel ; par conséquent, aucune valeur spécifique de DL ₅₀ /CL ₅₀ n'a été déterminée. Les informations toxicologiques disponibles sur les composants et leurs concentrations, selon les exigences réglementaires des méthodes du Règlement CE N° 1272/2008, ont permis d'effectuer l'évaluation de ce mélange. Pour plus d'informations, voir les rubriques 2,3,15 & 16.

Benzoate de benzyle (120-51-4)

ETA CLP (voie orale)	500 mg/kg de poids corporel
----------------------	-----------------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Informations sur les voies d'exposition probables :

Contact avec la peau : Aucune donnée disponible

Contact avec les yeux : Aucune donnée disponible

Inhalation : Aucune donnée disponible

Ingestion : Aucune donnée disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Gel Air freshener / Dark Temptation

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Date de révision: 25/04/2021 Version: 1.0

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé
(exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

INFORMATIONS SUR LES VOIES D'EXPOSITION PROBABLES :

Contact avec la peau	:	Aucune donnée disponible
Contact avec les yeux	:	Aucune donnée disponible
Inhalation	:	Aucune donnée disponible
Ingestion	:	Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

11.2.2 Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ce mélange n'a pas fait l'objet de tests écotoxicologiques en tant que tel ; par conséquent, aucune donnée spécifique n'a été générée. Les informations écotoxicologiques disponibles sur les composants et leurs concentrations ont permis d'effectuer l'évaluation de ce mélange.

Pour plus d'informations, voir les rubriques 2, 15 & 16.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Eviter la contamination de la terre, des eaux de surface et souterraines.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Gel Air freshener / Dark Temptation

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Date de révision: 25/04/2021 Version: 1.0

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ce produit devrait être éliminé selon les exigences réglementaires locales. Eviter d'éliminer dans les systèmes d'évacuation des eaux et dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	: Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	: Non
Polluant marin	: Non
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Gel Air freshener / Dark Temptation

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Date de révision: 25/04/2021 Version: 1.0

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

15.1.1. Réglementations UE

- Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
- Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH
- Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.
- Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation du risque chimique n'a été réalisée pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral de H- et EUH:	
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
EUH208	Contient 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8-tetraméthyl-2-naphthyl)éthane-1-one, Linalool, Acétate de linalyle, Citrus Limon Oil; Extractives And Their Physically Modified Derivatives. Citrus Limonum, Citrus, Ethyl linalool. Peut produire une réaction allergique.
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Gel Air freshener / Dark Temptation

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Date de révision: 25/04/2021 Version: 1.0

H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2	
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1	
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B	
La classification et la procédure employées pour déterminer la classification des mélanges conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]:		
Aquatic Chronic 3	H412	Méthode de calcul

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit